

les doyens des facultés de sciences sanitaires à recruter de nouveaux chercheurs en leur assurant que des fonds de recherche et du matériel seront mis à leur disposition et, si nécessaire, qu'ils recevront des allocations pour des périodes limitées. Un programme spécial de Groupes a été mis au point en vue de fournir une aide à la recherche effectuée par des groupes de deux ou plusieurs chercheurs chevronnés qui désirent entreprendre ensemble des travaux dans des domaines qui semblent particulièrement productifs. On attend de ces chercheurs qu'ils se consacrent essentiellement à la poursuite des objectifs de leur recherche commune, et le programme est entièrement financé par le Conseil. Il existe à l'heure actuelle 10 Groupes qui travaillent dans des domaines allant des sciences neurologiques à la génétique humaine et qui se trouvent dans les universités suivantes: Montréal, Alberta, McMaster, McGill, Manitoba, Laval et Toronto. Le CRM contribue également au développement de la recherche en prenant à sa charge une partie des dépenses des colloques scientifiques et séances d'étude qui ont lieu au Canada, et il assume une partie des frais de fonctionnement du Conseil canadien de protection des animaux.

### 9.2.14 Société centrale d'hypothèques et de logement

L'importance particulière que la Société a commencé à accorder à son programme de recherche et de développement en 1973 s'est accrue en 1974. Les domaines prioritaires comprenaient l'étude des besoins en logements et en aménagements à l'intention de la collectivité, des éclaircissements sur les coûts et les prix des logements, des renseignements et des méthodes concernant l'évaluation et l'amélioration des programmes existants aux termes de la LNH, des concepts nouveaux concernant l'habitation et la technologie qui s'y applique, l'élaboration de nouvelles politiques du logement et la communication des recherches et des résultats des recherches au moyen de publications, de séances d'étude et de conférences.

Dans le cadre des travaux de recherche qu'elle effectue constamment la Société sur l'habitation et la conception des collectivités, un Groupe de développement a été établi en 1974 pour étudier trois domaines: l'utilisation des terrains, les modèles d'établissement des populations et la technologie. L'étude sur l'utilisation des terrains permet d'examiner de nouvelles façons d'intégrer des habitations dans des secteurs où il existe déjà des centres commerciaux et de petites industries, alors que le groupe chargé des modèles d'établissement étudie l'aménagement des centres-villes et les problèmes de logement dans les milieux ruraux et les petites localités. Quant à la technologie, elle couvre le vaste champ d'application des méthodes et des concepts de construction de façon à améliorer l'habitation en général au Canada. Ces dernières années, la SCHL, en collaboration avec d'autres groupes de recherche, a participé au développement de CANWEL (Canadian Water Energy Loop), système qui consiste à recycler les eaux domestiques usées et à utiliser le potentiel énergétique que renferment les déchets domestiques solides. Des recherches ont également été entreprises sur l'utilisation de l'énergie solaire comme source de chauffage domestique. A titre complémentaire, la SCHL a créé en 1974 un programme de démonstration qui fera appel aux progrès réalisés grâce aux travaux de recherche et développement pour en démontrer la faisabilité dans les lotissements d'habitation existants. Deux de ces programmes sont déjà en cours: celui de l'avenue Woodroffe couvrant 400 acres dans la région de la capitale nationale et celui du secteur LeBreton Flats à Ottawa.

## 9.3 Organismes provinciaux

### 9.3.1 Planification économique

**Le Conseil de planification volontaire de la Nouvelle-Écosse**, organisme qui représente les éléments hors gouvernement de la Nouvelle-Écosse, a été créé en 1963. Son objectif global est d'assurer la participation coordonnée et équilibrée du secteur privé à un programme permanent de développement économique et social.

L'organisme se compose essentiellement de comités sectoriels représentant les éléments «profanes» des producteurs, de l'entreprise privée, des salariés et du gouvernement en matière d'agriculture, de construction, de pêches, de forêts, de mines, de tourisme, de transports et d'industrie manufacturière secondaire ainsi que des conseils consultatifs en matière de consommation, d'éducation, d'aménagement des ressources énergétiques et de relations de travail; du Conseil provincial de planification, qui se compose des présidents de